



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Communiqué de presse

Paris, le 12 mars 2020

## Fermeture des écoles, collèges, lycées, et universités : SUD éducation agit pour les droits et la santé des personnels et des élèves

Ce jeudi 12 mars, Emmanuel Macron a prononcé un discours dans lequel il a annoncé la fermeture à compter de lundi des écoles, collèges, lycées, et universités.

Une fois de plus le ministre Blanquer qui déclarait dans les médias encore ce matin qu'une fermeture générale des établissements était à exclure est désavoué.

Pour SUD éducation, l'enjeu est aujourd'hui pour les personnels de garantir le risque minimum, dans le cadre du respect de leurs droits. À ce titre, l'égalité de traitement des personnels doit être garantie sur tout le territoire. Or, la sollicitation des personnels à venir participer à des réunions au sein des écoles et établissements est à géométrie variable dans les départements où cette fermeture est déjà mis en œuvre : elle n'apporte rien en terme d'accueil des élèves, mais expose une partie des personnels à des risques auxquels la décision de fermeture entend pourtant les faire échapper.

Surtout, SUD éducation refuse catégoriquement que le télétravail puisse être imposé à la va-vite et en dehors de tout cadre réglementaire. De nombreux personnels seront amenés à s'occuper de leurs propres enfants : la lourdeur de la prise en compte des situations individuelles par l'administration risque d'être incompatible avec le respect de leurs obligations familiales. Surtout, il est inacceptable que le virus soit un effet d'aubaine pour le ministre qui entend, dans son projet d'école, œuvrer toujours plus à la dématérialisation des enseignements et à l'opportunité que cela représenterait en termes de suppressions de postes. Le virus ne saurait être le cheval de Troie de l'enseignement à distance. SUD éducation rappelle à ce titre, de la même manière qu'elle l'a fait au ministère vendredi 6 mars, que le télétravail n'est aucunement obligatoire sur le plan réglementaire, et encourage les personnels qui le souhaitent à ne pas accepter des consignes qui iraient dans ce sens.

Ce soir dans son discours, le président Macron a semblé tomber des nues et découvrir que le système de santé, et plus généralement, les services publics, doivent échapper au marché pour protéger au mieux la population. Il s'agit évidemment d'une posture, tenue par un homme dont la véritable politique s'est inscrite dans la droite ligne de tous ses prédécesseurs : démantèlement des services publics, du système de protection sociale,

**Fédération SUD Éducation**

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



privatisations au profit des capitalistes. Son discours ne trompe personne : la crise économique et sanitaire qui s'annonce comptera évidemment ses victimes dans les classes populaires. Les services publics et la protection sociale constituent le meilleur rempart, et ce gouvernement comme les précédents ont entrepris sans relâche de les détruire. Le silence d'Emmanuel Macron sur la contre-réforme des retraites qui aurait pour conséquence si elle était mise en œuvre de plonger dans la pauvreté des millions de personnes est à cet égard éloquent. Le modèle du capitalisme mondialisé montre ici crûment ses limites. Il est urgent de mettre un terme au productivisme effréné ainsi qu'à ses corollaires, la circulation toujours plus intense et incontrôlée des marchandises et les crises écologiques.

Enfin, SUD éducation sera vigilant à ce que la pandémie en cours ne serve pas de prétexte à la mise en cause des libertés publiques. À cet égard, il n'est pas acceptable que les limites imposées à l'expression démocratique du mouvement social n'aient pas leur pendant du côté de l'Assemblée nationale et du Sénat : le débat parlementaire sur le projet de réforme des retraites doit être évidemment immédiatement suspendu. C'est ce qu'exige SUD éducation, avec son Union syndicale Solidaires et l'inter-syndicale interprofessionnelle CGT-FO-FSU-Solidaires-UNL-MNL-FIDL-UNEF, qui revendiquent toujours le retrait pur et simple du projet de loi.

## Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

